



# Avis public du scrutin

Ville de Saint-Tite

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Me Julie Marchand, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

## **Poste de mairesse ou de maire**

- Jacques Brouillette, 460, rue Notre-Dame, Saint-Tite
- Annie Pronovost, 697, route 153, Saint-Tite

## **Poste de conseiller – district # 1**

- Jonathan Heinrich, 361, rang Haut-du-Lac-Sud, Saint-Tite
- Marc St-Amant, 515, rue du Moulin, Saint-Tite

## **Poste de conseillère ou de conseiller – district # 2**

- Gilles Goyette, 110, rue Pierre, Saint-Tite
- Claude St-Amant, 491, rue Marchand, Saint-Tite
- Martine St-Amant, 810, route 153, Saint-Tite

## **Poste de conseiller – district # 3**

- Guy Baillargeon, 240, rue Lévis, Saint-Tite
- Alain Sancartier, 148, rue Louis, Saint-Tite
- Gaétan Tessier, 770, rue Marchand, Saint-Tite

## **Poste de conseillère ou de conseiller – district # 4**

- Josée Chouinard, 311, rue St-Gabriel, Saint-Tite
- Mylène Francoeur, 218, route 153, Saint-Tite
- Michel Jouan, 461, rue St-Gabriel, Saint-Tite

## **Poste de conseiller – district # 5**

- Pierre Frigon, 550, rue St-Paul, Saint-Tite
- Robert Guimond, 591, rue Landry, Saint-Tite

### Poste de conseiller – district # 6

- Patrick Bouchard, 751, rue de la Montagne, Saint-Tite
- Denis Cloutier, 741, rue Boivin, Saint-Tite
- Louis Jean, 403, rue St-Pierre, Saint-Tite
- Yvon Laforme, 35, rue des Érables, Saint-Tite

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates et aux lieux suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

**Lieu** : Gymnase de l'école secondaire Paul-Le-Jeune, 405, boulevard St-Joseph, Saint-Tite

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

**Lieu** : Gymnase de l'école secondaire Paul-Le-Jeune, 405, boulevard St-Joseph, Saint-Tite

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
- La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30;
  - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 21h30 à l'adresse suivante : Salle Armand-Marchand, 375, rue Adrien-Bélisle, Saint-Tite.
8. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse            540, rue Notre-Dame, Saint-Tite

Téléphone        418-365-5143

Donné à Saint-Tite, le 8 octobre 2021

Me Julie Marchand,  
Présidente d'élection